



ÉTANG DE BERRE
PATRIMOINE MONDIAL
DE L'UNESCO
CANDIDATURE



**anato
mie**
d'une candidature.

PAYS DE
MARTIGUES **TERRITOIRE
ENGAGÉ**

METROPOLE
AIX
MARSEILLE
PROVENCE
— 9 3 3 —

TERRITOIRE
PAYS
DE MARTIGUES
—



une candidature légitime ?

La candidature de l'étang de Berre et ses rives au Patrimoine Mondial de l'Unesco en tant que **bien mixte** (à la fois culturel et naturel) s'explique par la qualité de ses paysages naturels exceptionnels et par la grande diversité des activités humaines qui s'y sont développées tout au long de l'histoire. L'étang est le témoignage d'une coexistence **unique et exceptionnelle** de milieux naturels et humains.

Cette démarche ne défend pas la sanctuarisation du lieu mais, au contraire, la prise en compte de toutes les activités économiques, sociales ou culturelles de ce territoire pour qu'elles s'y développent harmonieusement. **Nous travaillons à un futur exceptionnel pour un territoire exceptionnel.**



une démarche unique.



Les candidatures en bien mixte sont très rares ; jusqu'à présent, sur les 410 biens inscrits à l'échelle mondiale, on ne compte seulement que 16 sites ambitionnant un classement mixte.

Mais l'enjeu est de taille : **l'universalité** du bien réside dans le fait qu'il est placé au cœur des enjeux planétaires du développement durable.

Son histoire est marquée par des atteintes aux milieux naturels et des déséquilibres induits par le développement industriel et urbain. À ces titres, il incarne un modèle pour la recherche sur les lagunes et les étendues d'eau saumâtre similaires.

Patience néanmoins : la démarche est traditionnellement longue et peut prendre des années.



un frein au dévelop- pement ?



À l'heure de la transition énergétique autant souhaitée par les citoyens que les collectivités ou les entreprises, la candidature de l'étang de Berre se propose d'être **un laboratoire grandeur nature et un exemple de concertation intelligente et réussie** entre les différents mondes qui composent son écosystème.

Et si cette transition était porteuse d'innovations et d'ouverture à de nouveaux marchés créateurs d'emplois ?



un soutien qu'il faudra maintenir

Jedisoui.org

Depuis son lancement par Gaby Charroux, maire de Martigues et président du Pays de Martigues, la candidature a reçu le soutien de **nombreuses communes** du pourtour de l'étang (Istres – Vitrolles – Rognac – Port-de-Bouc – Ensues-la-Redonne – Aix-en-Provence – Septèmes-les-Vallons – Fos-sur-Mer – Le Rove – Gignac-la-Nerthe – Velaux – La Fare les Oliviers et Marseille). Dernièrement, **la métropole Aix-Marseille-Provence a défini comme prioritaire la valorisation patrimoniale de l'étang de Berre.**

Du côté des citoyens la candidature a enregistré des milliers de soutiens sur «Je disoui.org», ainsi que l'adhésion d'Ambassadeurs de renoms (Robert Guédiguian, Éric Cantona, Arthur, Hélène Ségara, Daniel Herrero, Gilles Delpapas...), d'associations et de collectifs.

Le projet de candidature a officiellement été déposé auprès des ministères en février 2019.





un accélé- rateur éco- logique

?

Richesses floristiques et faunistiques côtoient paradoxalement une région industrielle densément peuplée en un réseau de villes de près de 300 000 habitants.

Depuis le début du XIX^e siècle, l'étang de Berre et ses rives ont subi de multiples atteintes dûes au développement de l'industrie et de l'urbanisation. Mais, depuis près d'un demi-siècle, les populations riveraines ont pris conscience des richesses du milieu, à la fois du plan d'eau et des espaces riverains, dans

une double dimension naturelle et historique (SPPPI, Conservatoire du Littoral, actions du GIPREB, zones ZNIEFF et Natura 2000, Ville d'Art et d'Histoire, monuments classés, etc.). Un mouvement inverse aux phénomènes de détérioration s'est enclenché avec des mesures de protection et de régénération.

Aujourd'hui, il convient d'accélérer cet effort qui contribue à faire de l'étang de Berre **un laboratoire universel de la résilience écologique.**



Régate sur l'étang de Berre

tous concernés

Ce territoire est un espace patrimonial et paysager de grande valeur en même temps qu'un espace social, économique et culturel de grande importance.

Il est notre bien commun.

À ce titre, la protection permanente de ce patrimoine est de la plus haute importance pour la communauté internationale toute entière.

Cet équilibre dynamique doit encore évoluer, dans le souci du bien-être des populations riveraines de l'étang de Berre, des impératifs du développement durable et de la transition énergétique, et du maintien d'une industrie synonyme d'activité économique et d'emploi.



ÉTANG DE BERRE
PATRIMOINE MONDIAL
DE L'UNESCO

CANDIDATURE

*je dis
oui!*



Un engagement à partager !

Pour soutenir la candidature, déposez ou envoyez le formulaire rempli ci-dessous à :

Association Étang de Berre
Patrimoine Universel
Place Félix Gras
Quartier de l'Île
13500 Martigues

ou inscrivez-vous sur le site jedisoui.org

Soutenez la candidature «Je dis oui»

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE MAIL :

Je souhaite recevoir la lettre
d'information sur la candidature.